

Date de dépôt : 23 février 2022

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Patrick Dimier : Smart City : quelle différence avec Smart Geneva, pour quel résultat ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 28 janvier 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Les deux élus Verts du Conseil d'Etat lançaient fin juin 2021 une grande opération de promotion de la « smart city » :

<https://www.tdg.ch/letat-lance-une-plateforme-pour-les-projets-smart-city-447632398202>

Quel est le bilan après six mois, au 31/12/2021 ?

Combien d'idées nouvelles déposées par ce canal ?

A l'inverse, combien d'idées recyclées, par qui et dans quels secteurs ?

Quel est, au-delà de l'effet d'annonce, notamment sur le plan financier, à ce jour, le coût de ce site dédié, et pour quelle efficience ?

Plus substantiellement, quel est l'apport de fonds (provenance, montants, critères d'attribution, etc.) pour réaliser les éventuels projets proposés et où en sont-ils de leur élaboration, mais surtout de leur réalisation matérielle ?

De manière générale, où en est le projet de smart city ? Dont l'initiateur original est, faut-il le rappeler, le très regretté ancien président du Conseil d'Etat Guy-Olivier Segond qui, avec son concept « Smart-Geneva » avait bien de l'avance. Comme quoi il n'y a rien de neuf sous le soleil qui demeure par contre un excellent moyen de réchauffer des idées qui, à leur époque, étaient peut-être trop radicales.

Que le Conseil d'Etat soit par avance remercié des réponses qu'il apportera à cette question.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec intérêt des interrogations exprimées par l'auteur de la présente question et y répond comme suit.

Historiquement, une ville intelligente (communément appelée « smart city ») est une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la qualité des services urbains ou réduire leurs coûts.

En 1998, M. Guy-Olivier Second, alors président du Conseil d'Etat, a initié un projet dont l'objectif consistait à doter Genève et ses habitantes et habitants d'un réseau à haute capacité, dénommé « Smart Geneva », par référence au programme européen Smart Cities. Ce projet devait mettre les nouvelles TIC à la portée de toutes et de tous, des citoyennes et des citoyens, des PME comme des institutions de recherches et des multinationales, sous la forme d'une infrastructure à caractère public assurant l'égalité de traitement des différents prestataires de services et utilisateurs et utilisatrices du réseau. Autrement dit, il s'agissait notamment d'équiper le canton de la fibre optique.

De manière générale, où en est le projet de smart city ?

Ce concept de ville ultra-connectée a aujourd'hui largement évolué vers une vision basée essentiellement sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et sur un principe de développement territorial durable. La mobilité douce, l'économie circulaire, les réseaux de chaleur urbains, la nature en ville, l'adaptation au dérèglement climatique, la santé ou encore l'inclusion sociale font partie intégrante d'une démarche Smart City contemporaine.

La technologie, utilisée à bon escient et parmi d'autres moyens, reste néanmoins indispensable pour collecter et consolider des données utiles, qui permettent notamment de construire des modèles numériques fiables de notre territoire pour en faciliter sa compréhension et sa gestion.

La démarche Smart Geneva, adoptée par le Conseil d'Etat le 12 mai 2021, s'inscrit dans cette vision. Elle permet de répondre aux enjeux actuels, à savoir de créer un canal de l'innovation pour soutenir la transformation et le développement du territoire afin de le rendre plus durable, inclusif et efficient, tout en maintenant un haut niveau de qualité de vie.

Portée par une gouvernance élargie – tous les départements de l'Etat de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG), la Ville de Genève, les Services industriels de Genève (SIG), la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), l'Université de Genève (UNIGE) et le Pôle métropolitain du Genevois français –, la démarche Smart Geneva répond aux objectifs suivants :

- promouvoir des projets innovants porteurs de bénéfices réels et développer un écosystème Smart City à l'échelle du Grand Genève;
- accompagner les porteurs et les porteuses de projets ainsi que les services et les offices de l'Etat de Genève pour faciliter et concrétiser les nouvelles initiatives;
- approfondir, partager et expérimenter pour enrichir notre connaissance du territoire et sa maîtrise.

Quel est le bilan après six mois, au 31/12/2021 ?

Après 8 mois d'existence, la démarche est en phase de développement. Elle bénéficie d'une dynamique soutenue par l'intérêt actif et engagé des parties prenantes. Un premier bilan sera établi à l'issue de la première année effective de la démarche.

Combien d'idées nouvelles déposées par ce canal ? A l'inverse, combien d'idées recyclées, par qui et dans quels secteurs ?

- Quatorze projets (dont trois nouveaux) sont actuellement répertoriés sur le site internet et ont été notés selon une grille de notation spécifique, accessible en ligne. Ces projets concernent les domaines de la mobilité, de l'économie circulaire, du bien-être, de l'énergie décarbonée, de la santé et du social.
- Quatre expérimentations sont en cours, notamment sur des questions touchant au bruit, à la pollution de l'air, au trafic, à l'adaptation au changement climatique et à l'optimisation énergétique.
- Plus d'une dizaine de demandes de mises en relation entre porteurs et porteuses de projets, collectivités territoriales, entreprises privées et publiques, associations, accélérateurs et incubateurs ont déjà été traitées.

Simultanément, plusieurs études sont en cours, en vue de :

- certifier le canton via le label Smart City international U4SSC de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- évaluer les besoins métier pour une future plateforme internet des objets multipartenaires (Etat de Genève, Ville de Genève, SIG, Transports publics genevois, Lémanis, etc.);
- élaborer un mode de financement souple et équitable pour le fonctionnement de Smart Geneva;
- établir une liste d'indicateurs pour le suivi de la démarche Smart Geneva.

Quel est, au-delà de l'effet d'annonce, notamment sur le plan financier, à ce jour, le coût de ce site dédié, et pour quelle efficience ?

Actuellement, les partenaires de cette démarche contribuent au développement de Smart Geneva au travers de la participation de plusieurs collaborateurs et collaboratrices, cet investissement en personnel constituant l'engagement principal et indirect en termes financiers.

S'agissant des coûts dédiés au site internet, outil indispensable pour fédérer la communauté des acteurs et des actrices et faciliter le portage par une gouvernance élargie, l'investissement se monte à 50 000 francs, à quoi s'ajoutent 40 000 francs pour la partie stratégie et communication.

Plus substantiellement, quel est l'apport de fonds (provenance, montants, critères d'attribution, etc.) pour réaliser les éventuels projets proposés et où en sont-ils de leur élaboration, mais surtout de leur réalisation matérielle ?

Selon le site internet, la démarche Smart Geneva n'a pas vocation à financer les projets mais à assurer uniquement un rôle facilitateur, de lien et de conseil pour leur initialisation et leur développement. Il n'y a aucun apport de fond pour porter les projets par le biais de Smart Geneva. Les porteurs et les porteuses de projet sont orientées vers les structures de financement d'ores et déjà existantes (Innosuisse, Interreg, Fondation genevoise pour l'innovation technologique, office de promotion des industries et des technologies, etc.). Les projets d'expérimentation s'appuient quant à eux sur un cofinancement des parties prenantes. Pour l'Etat de Genève, les offices concernés ont recours à leur propre budget.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO